Commission Fédérale
Basket-Ball Handisport

Note d'Informations – Administrative - 1	
Objet : licences dématérialisées	
Date : 28/09/2023	**Destinataires** : Clubs, Arbitres

Mesdames, Messieurs, les Présidents (tes)

A la demande de quelques clubs, nous vous communiquons ci-dessous la procédure à appliquer si vous souhaitez **dématérialiser la présentation de vos licences 2023/2024 auprès des officiels (Arbitres, OTM, etc…)**

1 - Editez les licences dématérialisées de vos joueurs (en jeu, remplaçants), entraîneur, entraîneur adjoint, etc….. => De l'ensemble des personnes présentes sur le terrain et sur le banc.
2 - Les faire signer,
3- Posez ces licences (10 possibles / page) ensuite sur une vitre d'imprimante.

- Compléter sur une 2ème page si besoin.
- Les classer par ordre alphabétique.

4 - Scannez cette présentation. Votre document sera enregistré sous PDF

Si le point 4 pose problème, scannez ou photographiez avec un téléphone portable ou une tablette.

Afin que ce document soit exploitable, nous vous demandons de faire un scan ou une photographie de bonne qualité.

Pour rappel : la dématérialisation est UNIQUEMENT acceptée pour les licences.
Cela ne s'applique pas aux cartes de classification.

COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT
Stéphane BINOT – Responsable Développement
Conseiller Performance Basket
Tél : 06.27.87.55.23 / s.binot@handisport.org

Nelly BLOT
Référente Administrative/Juridique Basket
Tél. 06.73.43.04.39 /nellyblot21@gmail.com